



## المعرض الأسبوعي للصحافة

LA REVUE DE PRESSE  
HEBDOMADAIRE

THE WEEKLY PRESS  
REVIEW

تتضمن هذه المجلة الصحافية  
مقالات نشرت في وسائل الإعلام  
المكتوبة والإلكترونية

Revue de presse de l'ONPLC  
17septembre – 23setembre 2021

# الفهرس - SOMMAIRE

## NATIONALE :

- \* LE PREMIER MINISTRE AFFIRME LA DÉTERMINATION DE L'ETAT À RÉCUPÉRER L'ARGENT PILLÉ.....01
- \* LE RÉTABLISSEMENT DE LA CONFIANCE DU CITOYEN, «PRIORITÉ ABSOLUE» DU GOUVERNEMENT.....03
- \* RÉCUPÉRATION DE L'ARGENT DÉTOURNÉ ET PLACÉ À L'ÉTRANGER« LES EXPLICATIONS DU CHEF DE L'EXÉCUTIF»...04
- \* PLAN D'ACTION PRATIQUE VISANT À PALLIER LES DYSFONCTIONNEMENTS STRUCTURELS MAJEURS.....06
- \* AIR ALGÉRIE : BEKHOUCHE ALLACHE (EX-DG) RISQUE 6 ANS DE PRISON POUR CORRUPTION.....09
- \* FAROUK NEMOUCHI, ÉCONOMISTE ET ANALYSTE FINANCIER, À "LIBERTÉ" "LES RÉÉVALUATIONS DES PROJETS ALIMENTENT LA CORRUPTION" ..... 10

## INTERNATIONALE :

- \* DE L'ALGERIE A L'IRAK, COMMENT FONCTIONNE LA CORRUPTION.....14
- \* L'IA, NOUVEL OUTIL DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION?...17

\* الوزير الأول يؤكد عزم الدولة على استرجاع الأموال المنهوبة المهربة الى الخارج.....24

\* النهب الممنهج للمثروات تتسبب في عجز الحسابات العمومية".....25

\* ادراج عناصر جديدة مهمة في قانون النقد والقروض.....26

# Nationale

## **Le Premier ministre affirme la détermination de l'Etat à récupérer l'argent pillé**

Le Premier ministre affirme la détermination de l'Etat à récupérer l'argent pillé  
ALGER - Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a réaffirmé jeudi la volonté de l'Etat et sa détermination à récupérer l'argent pillé et détourné vers l'étranger et ce, à travers l'activation d'une série de mécanismes juridiques dans le cadre des conventions internationales.

Répondant aux questions des députés lors du débat du Plan d'Action du Gouvernement (PAG), le Premier ministre a fait état de "l'adoption d'une approche globale concernant ce dossier (argent pillé) à travers la mise en place de mécanismes de coordination de haut niveau, outre le lancement d'une série de procédures avec les pays vers lesquels les fonds pillés ont été détournés".

Il a expliqué que cette approche passera par "l'activation des outils juridiques disponibles dans le cadre des accords internationaux bilatéraux et multilatéraux, notamment la Convention des Nations Unies contre la corruption".

En outre, ajoute le Premier ministre, "des mécanismes et des initiatives de coopération ont été activés dans le cadre d'organisations internationales spécialisées afin de suivre la traçabilité de ces biens, les localiser et échanger des informations à leur sujet".

Concernant le mécanisme de règlement à l'amiable pour la récupération des fonds pillés détournés vers l'étranger, M. Benabderrahmane a indiqué que ce mécanisme "s'est avéré efficace dans de nombreux pays et considéré comme une pratique idéale et efficiente dans la lutte contre la corruption.

**Lire aussi: Le rétablissement de la confiance du citoyen, "priorité absolue" du Gouvernement**

Cependant, il ne concerne pas les personnes physiques mises en cause, ni les sanctions prononcées à leur encontre, mais concerne plutôt les personnes morales, à savoir les sociétés étrangères impliquées dans des opérations de corruption, qui ont également bénéficié de ces fonds détournés dans le cadre de transactions et de projets, objet de pratiques de corruption.

Il par ailleurs réitéré "la volonté de l'Etat de lutter sans relâche contre la corruption et les corrupteurs et de récupérer l'argent du peuple pillé, et ce par la mobilisation de toutes les institutions de l'Etat, y compris son poids diplomatique, dans le strict respect de la loi et de l'indépendance de la justice".

"L'Etat ne cédera sur aucun dinar volé ou détourné, ni aucune parcelle de terrain pillé ou détourné de sa vocation. C'est là une 'Amana' que nous veillerons tous à préserver".

<https://www.aps.dz/16-09-2021>

## **Le rétablissement de la confiance du citoyen, «priorité absolue» du Gouvernement**

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a affirmé, jeudi à Alger, que le rétablissement de la confiance du citoyen constituait la "priorité absolue" pour son Gouvernement, en sus d'autres dossiers tout aussi importants, en tête desquels la lutte contre la corruption.

Répondant aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) relatives au Plan d'action du Gouvernement, Benabderrahmane a insisté sur le rétablissement de la confiance du citoyen, qui une "priorité absolue".

La lutte contre la corruption est également une priorité qui ne manque pas d'importance, selon le Premier ministre qui a souligné qu'"en dépit de la corruption et des opérations de pillage systématiques, l'Algérie est resté debout grâce à ces vaillants enfants".

Dans le cadre du respect de la mise en oeuvre des mécanismes mis en place pour la lutte contre ces phénomènes à l'instar de la corruption, le Premier ministre s'est engagé à informer périodiquement les représentants du peuple quant à la mise en oeuvre des projets contenus dans le Plan d'action du Gouvernement qui repose sur les 54 engagements contenus dans le programme du président de la République.

Cela devra passer par de nouveaux mécanismes de suivi, créés au niveau de ses services, outre l'élaboration de rapports périodiques publiés en temps voulu, et ce, en concrétisation du principe de transparence.

A ce propos, le Premier ministre avait déclaré que les mécanismes en question devront fonctionner selon des "indicateurs quantitatifs précis", soulignant que le "Gouvernement est animé d'une volonté d'oeuvrer avec toutes les personnes intègres dans ce pays au service de notre pays et de nos citoyens sous la conduite du président de la République et ses orientations".

<https://www.lexpressiondz.com/17-09-2021>

## Récupération de l'argent détourné et placé à l'étranger « Les explications du chef de l'Exécutif »

L'idée d'une probable négociation avec les hommes d'affaires, actuellement incarcérés, a été purement et simplement exclue par le Premier ministre.



La détermination de l'Etat à récupérer l'argent détourné et placé à l'étranger demeure intact. Le Premier ministre a exprimé une conviction profonde quant à l'intention de l'exécutif de ne céder « sur aucun dinar volé ou détourné, ni aucune parcelle de terrain pillé ou détourné de sa vocation », a affirmé Aïmene Benabderrahmane lors de sa réponse aux interpellations des députés, sur le Plan d'action du gouvernement. Il va de soi que les élus de la nation ont particulièrement insisté sur l'expression « à l'amiable » contenue dans le document du gouvernement au chapitre de la récupération de l'argent détourné et transféré illégalement à l'extérieur du pays. L'idée d'une probable négociation avec les hommes d'affaires, actuellement incarcérés, a été purement et simplement exclue par le Premier ministre. Entendre donc que les Haddad et consorts resteront en prison et accompliront leur peine.

Le concept «A l'amiable», précise le Premier ministre, s'adresse aux sociétés étrangères impliquées dans des opérations de corruption. Sachant qu'elles ont tiré des bénéfices indus des transactions effectuées en Algérie, il s'agira de négocier au mieux le rapatriement des fonds détournés dans le cadre de leur business, lié à des faits de corruption. Benabderrahmane n'exclut pas le succès de la démarche, en ce sens que l'Algérie n'est pas le premier pays à y recourir. Ce mécanisme «s'est avéré efficace dans de nombreux pays et considéré comme une pratique idéale et efficiente dans la lutte contre la corruption», a soutenu le Premier ministre.

Cette démarche sera, bien entendu, associée à «une approche globale concernant ce dossier» Cela se traduira par «la mise en place de mécanismes de coordination de haut niveau, outre le lancement d'une série de procédures avec les pays vers lesquels les fonds pillés ont été détournés». Concernant ce qui est déjà en marche, le chef de l'Exécutif a révélé que «des mécanismes et des initiatives de coopération ont été activés». Ainsi, des «organisations internationales spécialisées afin de suivre la traçabilité de ces biens, les localiser et échanger des informations à leur sujet», ont été approchées par les autorités du pays. On aura donc saisi que le gouvernement n'a aucune intention de baisser les bras, pour récupérer les fonds détournés, mais demeurera toujours dans les clous de la légalité. A ce jour donc, il n'existe pas dans l'escarcelle de l'Exécutif une quelconque idée «originale» à travers laquelle, il récupérerait l'argent planqué à l'étranger. Les autorités centrales s'en tiennent à «l'activation des outils juridiques disponibles dans le cadre des accords internationaux bilatéraux et multilatéraux, notamment la Convention des Nations unies contre la corruption», a noté le Premier ministre. C'est la position exprimée par l'Etat algérien.

<https://www.lexpressiondz.com/18-09-2021>

## Plan d'action pratique visant à pallier les dysfonctionnements structurels majeurs



ALGER -Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïme Benabderrahmane a qualifié, mardi à Alger, le plan d'action du Gouvernement de "pratique", car élaboré sur la base d'un "diagnostic minutieux de la réalité avec une vision prospective en vue de pallier les dysfonctionnements structurels majeurs dus à un cumul de plusieurs années d'opacité".

Lors de la présentation du plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République devant les membres du Conseil de la nation, M. Benabderrahmane a fait savoir que "ce plan est la ligne directrice de l'action du Gouvernement portant des priorités à réaliser".



"Le plan revêt un caractère pratique et il a été élaboré suite à un diagnostic minutieux et une vision prospective basée sur l'examen des développements précédents tenant compte des mutations accélérées que connaît le monde ainsi que la situation politique et socioéconomique du pays", a poursuivi le Premier ministre.

M. Benabderrahmane a réaffirmé, à cette occasion, l'engagement du Gouvernement à mettre en pratique le plan "en toute transparence et clarté", en vue de "pallier les dysfonctionnements structurels majeurs dus à un cumul de plusieurs années d'opacité et de mauvaise gestion avec tout ce qui en découle, à savoir la dilapidation des richesses du pays et le pillage systématique de ces ressources".

"Le Gouvernement a pris en compte dans l'élaboration du plan, la valorisation des acquis enregistrés en termes de réalisation de programmes, la finalisation de ce qui reste en plus d'apporter les corrections nécessaires à certains, outre l'inscription de nouveaux programmes et activités, à travers lesquels, nous nous attèlerons à concrétiser le programme de développement ambitieux adopté par le Président de la République et poursuivrons les réformes initiées dans les différents domaines pour bâtir l'Algérie nouvelle", a ajouté le Premier ministre. Il a mis en exergue l'importance "de poursuivre l'action sur la concrétisation des valeurs de la liberté, de la démocratie, de l'Etat de droit et du respect des droits humains", des principes "garantis par la Constitution".

Le Gouvernement s'engage à "adapter la législation avec les dispositions constitutionnelles en parallèle avec la poursuite de la mise en oeuvre du programme du président de la République portant sur une réforme globale de la justice à même de réaliser son indépendance, sa modernisation et sa numérisation et d'assurer l'égalité de tous devant la Justice", a-t-il souligné.

Dans le cadre de l'adoption d'une gestion "plus efficace" de la finance publique, le gouvernement, poursuit le Premier ministre, "poursuivra les réformes profondes engagées par l'Etat notamment celles budgétaires de façon à assurer plus de transparence dans la gestion du budget de l'Etat, lutter contre le gaspillage, réformer profondément l'administration fiscale, moderniser l'administration domaniale, actualiser les registres des domaines et moderniser le système comptable de l'Etat".

Il est question aussi de "la moralisation de la vie publique au regard de son importance dans le rétablissement de la confiance entre le citoyen et les institutions de l'Etat".

"L'intensification de la prévention et la lutte contre la corruption, la récupération des fonds détournés par tous les mécanismes et moyens appropriés, la récupération du foncier industriel, touristique et agricole détourné et sa réintégration dans les réserves foncières de l'Etat" figurent également parmi les engagements du gouvernement, a ajouté le Premier ministre.

**Il s'agit également de "la modernisation de l'administration publique au moyen de la réforme globale et la modernisation de la fonction publique, l'accélération de la transition numérique des administrations et des institutions publiques et la mise en place des mécanismes nécessaires pour le suivi et l'évaluation des politiques publiques".**

## **Air Algérie : Bekhouche Allache (ex-DG) risque 6 ans de prison pour corruption**

Algérie – L'ancien DG d'Air Algérie, à savoir Bekhouche Allache risque la lourde peine de 6 ans de prison pour affaire de corruption. On vous en dit davantage à ce sujet dans cette édition du 16 septembre 2021.

En effet, c'est ce que rapporte l'agence APS dans son édition d'hier. L'ex-directeur général de la compagnie aérienne nationale, Air Algérie, en l'occurrence, Bekhouche Allache, risque une peine de 6 ans de prison ferme et une amende de 2 millions de DA à son encontre. C'est après avoir été jugé pour affaire de corruption. Voici les détails, ce jeudi 16 septembre.

Ainsi, le procureur de la République près du pôle économique et financier de Sidi M'Hamed à Alger a tranché au sujet des dossiers des accusés mêlés à l'affaire Hamid Melzi. L'ancien directeur général de la résidence d'Etat du Sahel. Il a requis une peine de pas moins de 6 ans et une amende de 2 millions DA.

Dans cette affaire, on mentionne les noms de deux ex-Premiers ministres. Il est question d'Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia. Ces derniers sont également impliqués et font partie des accusés. Le parquet a requis contre eux, respectivement 8 et 12 ans de prison ferme. Ainsi que d'une amende d'un (1) million de DA. C'est toujours d'après la même source

Affaire Hamid Melzi : 7 ans de prison ferme requis

Concernant le principal accusé de cette affaire, Hamid Melzi pour sa part encourt une peine de sept (7) ans de prison ferme. Assortis d'une amende de quatre (4) millions de dinars algériens. En outre, le procureur a également requis 7 ans de prison ferme. Ainsi qu'une amende d'un (1) million de DA à l'encontre de l'ex-DG d'Algérie Télécom, Choudar Ahmed.

En fait, les accusés sont poursuivis pour un bon nombre d'affaires de corruption. On mentionne des affaires de blanchiment d'argent, abus de fonction et conclusion de marchés contraires à la réglementation. C'est en tout cas d'après ce que révèle la source précédemment .

**citée.** <https://www.dzairdaily.com/16-09-2021>

**FAROUK NEMOUCHI, ÉCONOMISTE ET ANALYSTE FINANCIER, À  
“LIBERTÉ”**

**“Les réévaluations des projets alimentent la corruption”**



Liberté : Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a indiqué que les opérations de réévaluation des projets ont coûté à l'État 8 908 milliards de dinars de 2005 à 2020. N'est-ce pas là l'un des effets pervers d'une économie centrée sur la dépense publique ?

Farouk Nemouchi : Rompant avec la politique de transition vers l'économie de marché initiée durant la décennie 90, la politique économique adoptée depuis 2000 reposait fondamentalement sur la dépense publique. Grâce aux importants revenus des hydrocarbures, les responsables algériens ont utilisé la dépense publique comme source de financement de grands projets d'infrastructure et comme levier de redistribution de la rente. Les investissements publics ont contribué à la construction d'autoroutes, de barrages et autres équipements de base indispensables à la satisfaction des besoins économiques et sociaux.

Des économistes ont estimé que l'Algérie a opté pour un modèle d'inspiration keynésienne. L'économiste Keynes a été un grand partisan de l'effort budgétaire de l'État comme moyen de stimulation de l'activité économique. Il a montré que la dépense publique stimule la demande, augmente la production et donc les recettes budgétaires. Ainsi, lorsque l'État dépense, le produit intérieur brut enregistre un accroissement supérieur à cette dépense : c'est le mécanisme du multiplicateur budgétaire. La politique budgétaire expansionniste mise en œuvre en Algérie n'a pas atteint ces objectifs, et il en a même résulté des effets pervers qui ont abouti à un désajustement structurel de l'économie nationale.

Dans une étude publiée en 2005, la Banque mondiale prévoyait que le programme de relance économique entraînerait un accroissement de 1% en moyenne par an du PIB, et selon une analyse du FMI, il existe une corrélation négative entre la productivité totale des facteurs, d'une part, et le montant de la dépense publique, d'autre part. L'intervention de l'État par le biais de la dépense publique n'a pas créé le cercle vertueux énoncé par Keynes en raison d'un environnement économique et institutionnel qui s'oppose à l'essor d'une économie créatrice de richesses.

Dans ses rapports d'appréciation de l'exécution des budgets publics, la Cour des comptes a, à maintes reprises, alerté sur le coût excessif des réévaluations, soulignant l'insuffisante maturation des projets. Quelle lecture pouvez-vous en faire ?

La réponse à cette question nous amène à considérer le niveau microéconomique, celui de l'entreprise. Les surcoûts entraînés par la réalisation d'un projet d'investissement peuvent avoir plusieurs origines. Ils peuvent se manifester en amont en raison d'études de faisabilité bâclées et d'un business-plan qui manque de rigueur. Ils peuvent surgir en aval lors de la réalisation par un manque de suivi de la mise en œuvre du business-plan.

Et pourtant, l'Algérie importe chaque année, depuis 2005, des services induits par les investissements publics pour un montant de 10 milliards de dollars, et toute la question est de savoir si ces ressources ont servi efficacement l'économie nationale. Il est possible de gérer les surcoûts en les anticipant par le recours à l'audit, le contrôle de gestion, la comptabilité analytique et la gestion financière prévisionnelle. Il est regrettable de constater que l'entreprise algérienne continue à mépriser ces métiers qui sont source d'efficacité et de transparence.

La réévaluation des projets durant la phase de réalisation et, parfois, avant le lancement des travaux est considérée par certains économistes comme une niche de corruption. Quel est votre avis ?

La tâche la plus complexe est l'identification des coûts cachés, notamment ceux qui peuvent donner lieu à des détournements. Lorsque la corruption est érigée en caractéristique fondamentale du système de gouvernance, il va de soi que tous les moyens sont bons pour participer à la prédation des richesses.

La réévaluation des projets a souvent pour seule motivation l'accès perpétuel à des ressources financières qui contribuent à l'alimentation des niches de corruption. La faiblesse du taux d'exécution des dépenses d'investissement conduit à privilégier la consommation de crédits comme critère de performance. Cela nuit aux projets en termes d'efficacité et d'efficience, et alimente les sources de la corruption. La pratique de la surfacturation des importations est aussi responsable de la hausse des coûts de réalisation de nombreux projets.

Quelle parade possible à cette pratique nuisible à l'économie ?

Je pense qu'avant de réfléchir à ces parades, les Algériens sont dans l'attente d'un bilan rigoureux de la politique de dépense publique qui a été menée au cours de ces 20 dernières années. Ils veulent comprendre comment a-t-on pu financer les déficits budgétaires en siphonnant les ressources accumulées dans le fonds de régulation des recettes pétrolières jusqu'au dernier dinar (5 389 milliards de dinars en 2012) sans qu'elles soient budgétisées dans les lois de finances ?

La planche à billets utilisée comme alternative à la rente est encore plus désastreuse car elle n'a pas financé la création de nouvelles richesses, puisque 78,5% des ressources qu'elle a générées ont été affectées au remboursement des dettes de l'État.

Les dettes d'assainissement représentaient, à elles seules, 20,3% du PIB en 2017, et selon le FMI, la dette publique intérieure atteindrait 110% du PIB. Selon le Premier ministre, les opérations d'assainissement des entreprises publiques ont coûté à l'État 2 790 milliards de dinars entre 1991 et le premier semestre 2021.

Quelle est la contrepartie de cette dette abyssale en termes de croissance économique, de création d'emplois, d'une meilleure alimentation des populations en eau potable, de construction d'établissements scolaires et d'infrastructures de santé ? Une fois un diagnostic complet de la dépense publique établi, il sera alors possible de dégager les grandes orientations en faveur d'un nouveau mode de gouvernance qui neutralise les sources de la corruption et ouvre la voie à des hommes d'affaires qui investissent pour créer de la valeur ajoutée.

Propos recueillis par : ALI TITOUCHE

<https://www.liberte-algerie.com/20-09-2021>

# Internationale

## De l'Algérie à l'Irak, comment fonctionne la corruption

Corruption et prédation dans l'exercice du pouvoir. Les cas de l'Algérie et de l'Irak

La dénonciation rituelle de la corruption des régimes en place est le pont-aux-ânes des opposants en mal de projet politique alternatif ou de programme de rechange. De Moscou à Bagdad, l'anti-corruption remplace les idées politiques et sème souvent l'illusion, sinon la manipulation. Rien de tel avec Corruption et prédation dans l'exercice du pouvoir qui traite de deux cas fort dissemblables, l'Algérie et l'Irak.

Son éditeur, Assafir Al-Arabi est une originalité sur la scène médiatique arabe. Dirigé par Nahla Chahal, il se veut indépendant, et publie depuis Beyrouth des analyses pointues sur la région dont les auteurs sont arabes, influents et bien enracinés dans les réalités de leur pays. Ils sont chercheurs, journalistes, blogueurs, universitaires, cinéastes ou architectes et se déploient depuis la vague des révolutions arabes en 2011. Leur activité est considérable : plus de 6 000 articles et contributions en dix ans, rédigés par plus de 250 auteurs et autrices, dont beaucoup de jeunes. Assafir Al-Arabi collabore au réseau Médias Indépendants sur le monde arabe auquel participe Orient XXI.

### UN INSTRUMENT DE POUVOIR

Dans le cas présent, Daho Djerbal et Rachid Sidi Boumedine, deux intellectuels reconnus dans leur pays, n'analysent pas la corruption en Algérie comme l'effet pervers d'une absence de moralité chez nombre de responsables, ni la conséquence d'un manque de respect des règles de bonne organisation des pouvoirs publics. À leurs yeux, c'est un système d'organisation, un instrument de pouvoir qui régent l'État pour l'un, la société tout entière pour l'autre. Selon Daho, la rente pétrolière et foncière alimente une oligarchie qui règne sur une multiplicité de clientèles. En même temps, l'État détient la structure administrative et les leviers de pouvoir qui seuls donnent accès à la rente. Avec l'oligarchie, il prend en main les facteurs de production et exploite la main d'œuvre locale bon marché.



« Cette alliance de la classe-État et de l'oligarchie s'est structurée en un véritable système » de pouvoir conclut Daho.

Son compatriote Boumedine, qui connaît bien le secteur immobilier algérois, pose que la corruption doit être « acceptée » par la société pour fonctionner en tant que système. La gouvernance globale veille à l'asservissement et à la dépendance organisée de différentes couches du peuple qui doivent « payer » pour jouir de leurs droits légitimes. Le service public, en théorie gratuit et accessible à tous, est en réalité payé, d'une façon ou d'une autre, par son bénéficiaire. La famille, le village, la tribu abritent des réseaux qui fonctionnent selon le système du don et du contre-don, obligent les uns et les autres et construisent un système coercitif reconnu de tous. Les dirigeants de ces réseaux dominent les appareils d'État et sauvegardent ce dispositif illégal, mais nécessaire. En somme la légitimité sociale l'emporte sur la légalité.

#### LA PRIMAUTÉ DE L'APPARTENANCE RELIGIEUSE OU ETHNIQUE

En Irak, le fondement de la corruption est politique. L'organisation du pouvoir, empruntée au modèle imposé par les impérialistes français il y a un siècle au Liban avec le succès que l'on sait remonte à l'occupation américaine après l'invasion de 2003. Le principe en est confessionnel ou ethnique. Les trois communautés (chiites, sunnites, Kurdes) ont chacune leur parti dominant qui organise la société et financent sur la rente pétrolière leurs « bureaux économiques ». Ils se disputent sans ménagement les sièges de députés, les postes de ministres, la direction des entreprises publiques. La compétence s'efface devant l'appartenance religieuse ou ethnique, et l'État national n'est plus qu'une ombre qui cache mal les agissements des partis au pouvoir. Jadis, dans leur opposition aux baasistes de Saddam Hussein, ils dénonçaient pourtant bruyamment depuis l'extérieur la corruption du régime de Saddam Hussein, sans commune mesure avec celle qui règne aujourd'hui sur les bords du Tigre. Les délits financiers auraient atteint le montant record de 350 milliards de dollars (298 milliards d'euros) entre 2003 et 2018 !

En Algérie, le Hirak, cet immense mouvement populaire qui a « délogé » le président Abdelaziz Bouteflika en 2019 et s'est poursuivi avec des hauts et des bas jusqu'à l'arrivée de la pandémie du Covid-19 a massivement rejeté le « système » sans pouvoir l'abattre. En Irak, la jeunesse s'est mobilisée en 2019 contre le pouvoir et son arsenal de prédation sur les ressources nationales, là aussi en vain.

À l'occasion des nombreux procès de dirigeants de l'ancien régime algérien, l'opinion a pu entrevoir l'étendue du système, et aussi comprendre que les juges ont impliqué certains mais en ont oublié d'autres. Ce rejet politique du « système-corruption » se double d'une interrogation sur son avenir. L'argent ne peut servir deux fois. Dans les deux pays, la faiblesse de l'investissement — notamment dans le secteur-clef des hydrocarbures — et la fuite des capitaux scient la branche sur laquelle repose l'organisation de la société, compromettant sa reproduction. On attend avec impatience la suite des travaux de Assafir Al-Arabi pour estimer l'ampleur de la contagion du « système-corruption » dans le monde arabe.

<https://orientxxi.info/22-09-2021>

## **L'IA, nouvel outil de lutte contre la corruption ?**

Corruption | Et si l'intelligence artificielle permettait de réduire drastiquement les cas de corruption, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, à l'avenir ? | Source : Getty Images.

Chaque année, la corruption ne cesse d'être présente et de causer des dommages dans le monde entier. Selon un rapport annuel réalisé par Transparency International, en 2020, la corruption était encore largement répandue dans le monde. Dans plusieurs pays, il s'agit même d'un phénomène endémique. Pire encore, le rapport montre que la corruption affecte et, dans de nombreux cas, ralentit la réponse mondiale face à la pandémie de covid-19. Malheureusement, l'argument selon lequel corruption et catastrophes s'alimentent mutuellement reste toujours valable aujourd'hui. Si la corruption est davantage présente dans certains pays, elle reste le problème de tous. Il est impossible de l'éliminer complètement, car elle est trop ancrée dans le tissu social.

Les nouvelles technologies offrent un certain espoir dans cette croisade mondiale contre la corruption. Par exemple, l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans les villes intelligentes montre comment les gouvernements peuvent offrir efficacement des services aux citoyens, tout en maintenant un niveau de corruption minimal, voire inexistant. Le potentiel de l'IA pour détecter et, finalement, réduire la corruption dans divers lieux de pouvoir est élevé. De ce fait, la lutte contre la corruption doit passer par l'IA, ainsi que par d'autres outils pour renforcer son efficacité.

Sans surprise, si l'IA est utilisée comme un outil de lutte contre la corruption, les mégadonnées et l'analytique seront également d'une aide précieuse. Pourquoi les mégadonnées peuvent-elles aider l'IA à lutter contre la corruption ? Dans un premier temps, les mégadonnées joueront un rôle essentiel dans la collecte et la compilation d'informations liées à la corruption provenant de diverses sources. Ces informations seront ensuite introduites dans les systèmes d'IA pour être traitées et analysées de manière prédictive.

L'exploration de données est le processus de collecte de données en quantités massives à partir de sources pertinentes avant qu'un système d'IA n'y recherche des modèles ou des anomalies afin de trouver des liens spécifiques entre les variables. L'utilisation de l'exploration de données dans la révolution actuelle de la science des données peut être comparée à l'extraction du charbon qui a joué un rôle primordial tout au long de la révolution industrielle. Pour autant, comment l'exploration de données résout-elle le problème de la corruption ?

Au cours des dix dernières années, Transparency International Georgia, un organisme de premier plan de lutte contre la corruption, a lancé un portail internet d'analyse et de suivi des marchés publics en open source. Ce portail permet aux utilisateurs d'obtenir des informations sur les processus d'attribution des marchés publics du gouvernement géorgien à partir de sources officielles. À l'aide de ces informations, les Géorgiens peuvent vérifier des opérations d'attribution de marchés spécifiques, les noms des entreprises qui soumettent une offre, ainsi que d'autres données statistiques et factuelles concernant la manière dont leur gouvernement dépense l'argent du contribuable. Cet accès simple à des données d'une telle importance permet à toute la population de vérifier la présence d'activités suspectes dans les informations électroniques relatives aux appels d'offres.

Si des violations de la loi ou une éventuelle corruption des pouvoirs publics sont détectées, le contribuable peut déposer une plainte en ligne qui sera examinée par une commission spécialisée dans la résolution des litiges. Cette commission dispose d'un délai de dix jours pour examiner et traiter la plainte. L'exploration de données est le principal outil de collecte d'informations sur les marchés publics. Les mégadonnées incohérentes repérées lors de l'exploration sont utilisées par l'IA, qui saisit, simplifie et structure les informations en modules faciles à utiliser afin que tout le monde puisse les lire et les comprendre.

L'exploration de données peut être utilisée pour repérer des incohérences dans les différentes opérations enregistrées impliquant des autorités gouvernementales élues. Les incohérences trouvées sont liées à la manière dont le gouvernement dépense l'argent public.

Une fois la phase d'exploration terminée, l'analyse des données prend le relais. L'analytique est utilisée pour détecter les fraudes ou les autres irrégularités dans les documents en ligne et les sites internet des organismes privés ou publics. Pour lutter contre la corruption dans le secteur des marchés publics, ainsi que dans d'autres secteurs liés à l'administration, il est essentiel que des informations exactes et vérifiées soient systématiquement téléchargées sur les sites internet officiels des gouvernements. Des auditeurs extérieurs et des spécialistes des données doivent être engagés pour procéder à la vérification de toutes les informations téléchargées en ligne.

L'exploration de données et l'IA sont efficaces pour détecter les fraudes fiscales, améliorer le civisme fiscal, réduire le blanchiment d'argent et d'autres types de fraudes commises par des politiciens ou des fonctionnaires en lien avec la sphère politique. Ainsi, l'exploration de données et l'IA forment un duo puissant pour faciliter la détection et la prévention des activités illicites dans plusieurs secteurs, notamment celui des marchés publics.

L'IA et la blockchain pour lutter contre la corruption dans l'industrie pharmaceutique.

La blockchain et l'IA s'inscrivent dans une dynamique intéressante.

Ces deux technologies possèdent également certaines faiblesses. Si les systèmes de blockchain présentent des problèmes liés à l'évolutivité et à l'efficacité des données, l'IA comporte des lacunes dans des domaines tels que l'explicabilité, la confidentialité des données et la fiabilité. Lorsque ces deux technologies sont utilisées ensemble, elles comblent mutuellement leurs manques pour former une combinaison puissante. La blockchain apporte l'explicabilité et la confidentialité des données dans les systèmes d'IA, tandis que l'IA permet aux systèmes de blockchain d'intégrer une plus grande évolutivité qui peut être utile pour améliorer les performances, la gouvernance et la personnalisation.

La corruption n'est pas l'apanage de la sphère politique ou, en général, du secteur public. Elle est également présente dans le secteur privé. Au cours des dix dernières années, l'industrie pharmaceutique a fait l'objet de nombreuses accusations de corruption. Lorsque des cas de corruption et de fraude sont découverts dans les grandes entreprises pharmaceutiques (ou dans toute entreprise privée), l'entité responsable de ces éventuelles actions se voit infliger des pénalités, des amendes ainsi que d'autres sanctions. L'industrie pharmaceutique est régulièrement accusée d'accorder plus d'importance aux profits qu'à la vie des patients dans un hôpital.

Les systèmes d'IA et de blockchain peuvent aider à résoudre les problèmes de corruption et de fraude dans les entreprises pharmaceutiques. Par ailleurs, les informations dont disposent les patients concernant les pathologies et les médicaments peuvent être améliorées grâce à l'IA et aux systèmes de blockchain. Pour prévenir un type spécifique de corruption dans l'industrie pharmaceutique, il est essentiel que les patients soient bien informés. En effet, il arrive que des entreprises pharmaceutiques soudoient des médecins réputés pour mettre en avant leurs produits auprès de patients peu méfiants. Ces derniers, alors qu'ils étaient à la recherche d'un médicament spécifique, peuvent finir par acheter le produit que le médecin leur a recommandé. Or, si un patient est mieux informé, il ne se laissera plus duper par certains médecins qui tenteront de promouvoir des médicaments ou des produits uniquement pour que l'entreprise pharmaceutique qui les fabrique puisse augmenter ses revenus.

À bien des égards, la corruption dans l'industrie pharmaceutique, et dans d'autres domaines du secteur privé, peut différer de l'image que le public se fait du concept même de corruption. En utilisant la blockchain et l'IA, les entreprises pharmaceutiques ne peuvent plus verser de pots-de-vin aux médecins simplement pour promouvoir leurs produits.

La blockchain et l'IA favorisent une circulation plus rapide des informations et une sécurité des données renforcée, de sorte que de tels cas de corruption peuvent être évités dans l'industrie pharmaceutique. La présence croissante de l'IA dans les villes intelligentes peut donc réduire la corruption tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

L'analyse prévisionnelle pour anticiper les cas de corruption

Des chercheurs de l'université de Valladolid, en Espagne, ont mis au point un modèle conceptuel d'IA, doté de réseaux de neurones artificiels, capable de prévoir les cas de corruption qui pourraient survenir dans les trois prochaines années. Par exemple, les données générées par le système intègrent des facteurs tels que la taxe foncière dans une région, une hausse spectaculaire des prix du logement dans cette région, la création de toutes nouvelles entreprises et l'ouverture de succursales bancaires dans la région, afin de prévoir l'arrivée d'une potentielle activité publique corrompue.

Pour réaliser cette étude et créer ce modèle, les chercheurs ont utilisé des groupes de données sur les cas de corruption survenus en Espagne entre 2000 et 2012. Prévoir les cas de corruption peut être un véritable défi pour les systèmes d'IA, et l'utilisation de l'analyse prévisionnelle, qui consiste à utiliser des données pour prévoir des événements futurs, est une bonne idée si de tels systèmes sont largement utilisés à l'avenir.

Les progrès technologiques et la présence de l'IA dans les villes intelligentes peuvent permettre à de tels systèmes de se développer.

Les défis de l'exploitation de l'IA pour lutter contre la corruption  
Comme toujours, toute application technologique à l'état de concept s'accompagne de son lot de problèmes. Pour l'IA, les deux principaux défis de son exploitation en tant qu'outil de lutte contre la corruption sont le manque d'explicabilité et le manque de données de qualité.

Le manque d'explicabilité laissera les administrateurs de réseau et les experts en IA sans solution, car ils seront dans l'incapacité de justifier certaines décisions de l'IA. L'utilisation du duo IA et chaîne de blocs est donc utile, comme cela a été expliqué plus haut.



Le problème du manque de groupes de données peut être résolu si les experts qui créent ces systèmes peuvent réaliser leurs recherches correctement et obtenir des informations concernant la plupart, sinon tous, les cas de corruption dans le passé récent et plus lointain. Ils pourront ainsi inclure ces informations dans leur modèle pour renforcer les groupes de données de formation.

En conclusion, l'utilisation de l'IA dans les villes intelligentes et ailleurs peut être utile pour lutter contre la corruption. Cependant, de nombreux éléments doivent être réunis pour que l'exploitation du système fonctionne efficacement. Par ailleurs, les chercheurs et les autres personnes impliquées dans ce processus doivent réfléchir correctement à la manière d'exploiter l'IA pour réduire la corruption.

<https://www.forbes.fr/technologie/lia-nouvel-outil-de-lutte-contre-la-corruption/22-09-2021>

# أخبار الوطن

## الوزير الأول يؤكد عزم الدولة على استرجاع الأموال المنهوبة المهربة الى الخارج

الجزائر- جدد الوزير الأول، وزير المالية، أيمن بن عبد الرحمان، اليوم الخميس، إرادة الدولة وعزمها على استرجاع الأموال المنهوبة المهربة الى الخارج، وهذا من خلال تفعيل جملة من الآليات القانونية في إطار الاتفاقيات الدولية.

وقال الوزير الاول في رده على التساؤلات التي طرحها النواب خلال مناقشتهم لمخطط عمل الحكومة، أنه "تم اعتماد مقاربة شاملة لهذا الملف (الأموال المنهوبة) من خلال وضع آليات تنسيق على أعلى مستوى ومباشرة جملة من الاجراءات مع الدول التي هربت إليها الأموال".

وأوضح أن هذه المقاربة ستتم من خلال "تفعيل الأدوات القانونية المتاحة في إطار الاتفاقيات الدولية الثنائية والمتعددة الأطراف، لاسيما اتفاقية الأمم المتحدة لمكافحة الفساد".

وفضلا عن ذلك --يضيف الوزير الاول-- فقد تم "تفعيل جملة من الآليات ومبادرات التعاون في إطار منظمات دولية متخصصة من أجل تتبع هذه الأملاك وتحديد مكانها وتبادل المعلومات الخاصة بها".

وفيما يتعلق بآلية التسوية الودية لاسترجاع الأموال المنهوبة المهربة الى الخارج، أشار السيد بن عبد الرحمان الى أن هي الآلية "أثبتت نجاعتها في العديد من الدول وتعتبر بمثابة ممارسة مثلى وفعالة في مجال مكافحة الفساد"، غير أن هذه الآلية --مثلما قال-- "لا تتعلق بالأشخاص الطبيعيين المتورطين ولا تمس بالعقوبات المسلطة عليهم، بل تخص الأشخاص المعنويين، أي الشركات الأجنبية المتورطة في عمليات الرشوة، والتي استفادت".

وأكد الوزير الاول أن "استرداد الأموال محل عمليات الرشوة عبر وسيلة التسوية لا تنطبق على الأشخاص الطبيعيين وإنما على الأشخاص المعنويين".

كما جدد "عزم الدولة وإرادتها في مكافحة الفساد والمفسدين بدون هوادة واسترجاع أموال الشعب المنهوبة من خلال تجنيد كل مؤسسات الدولة، بما في ذلك ثقلها الدبلوماسي، وهذا في ظل الاحترام الصارم للقانون واستقلالية القضاء".

وخلص الى القول أن الدولة "لن تتنازل عن دينار واحد سرق أو اختلس ولن تتنازل عن شبر من العقار نهب أو حول عن وجهته، إنها أمانة وسنسهر عليها جميع".

# النهب الممنهج للثروات تتسبب في عجز الحسابات العمومية

شرع الوزير الأول، وزير المالية، أيمن بن عبد الرحمان، مساء اليوم الأربعاء، في الرد على التساؤلات والملاحظات التي أبدتها أعضاء مجلس الأمة خلال مناقشتهم لمخطط عمل الحكومة.

وجاء رد الوزير الأول في جلسة علنية ترأسها رئيس المجلس، صالح قوجيل، ومن المقرر أن تختتم الأشغال بإصدار لائحة حول المخطط، وهذا طبقاً لأحكام المادة 106 من الدستور. وعملاً بمقتضى القانون العضوي رقم 16-12 والنظام الداخلي للمجلس وقبل ذلك، كان رؤساء المجموعات البرلمانية الممثلة بالمجلس قد تدخلوا لإبداء ملاحظاتهم حول مخطط عمل الحكومة أعضاء المجلس يليها

ويستمد مخطط عمل الحكومة، المصادق عليه بالأغلبية من قبل نواب المجلس الشعبي الوطني نهاية الأسبوع الماضي، محاوره الخمسة الأساسية من برنامج رئيس الجمهورية والتزاماته الـ 54، والمتمثلة أساساً في "تعزيز دولة القانون، تجديد الحوكمة، عصنة العدالة". وتعزيز الحريات والحوار والتشاور

وتسعى الحكومة من خلال مخططها إلى "تعزيز دعائم الإنعاش الاقتصادي وعصنة النظام المصرفي والمالي واصلاح القطاع العمومي التجاري وحوكمة المؤسسات العمومية"، إلى جانب "تحسين جاذبية مناخ الاستثمار وترقية إطار تطوير المؤسسات والمقاولاتية" مع "تعزيز اندماج القطاع الموازي ضمن القنوات المشروعة

وأكد أيمن بن عبد الرحمان، أن الأزمة المزدوجة التي مرت بها بلادنا بدأت إرهاصاتها منذ السداسي الثاني لـ 2014 مع بداية انخفاض أسعار النفط وتزامناً مع الأزمة الصحية لانتشار وباء كورونا.

وقال الوزير، إن هذه الوضعية كان لها تداعيات كبيرة لا زالت مخلفاتها تؤثر على جميع الأصعدة الاجتماعية والاقتصادية وزادتها حدة تراكمات عديدة من سوء التسيير واستغلال غير عقلاني لثروات البلاد ومواردها ونهب ممنهجها أدى إلى حدوث اختلالات كبيرة ظهرت آثارها لاسيما في مستويات العجز الذي عرفتتها الحسابات العمومية للدولة

وتابع أيمن بن عبد الرحمان: إن هذه الوضعية قد دفعت رئيس الجمهورية بناء على تشخيص دقيق إلى تحديد جملة من الإجراءات الاستعجالية الواجب القيام بها وكذا البرامج الخاصة التي يجب أن تنفذ وتتوسع وكذلك الإصلاحات الهيكلية الكبرى التي يجب الشروع فيها وفق رزنامة زمنية مدروسة لإنجاح مسار بناء الجزائر الجديدة كهدف أسمى وعد بها رئيس الجمهورية.

## ادراج عناصر جديدة مهمة في قانون النقد والقرض

كشف الوزير الأول، وزير المالية، أيمن بن عبد الرحمان، أن عملية مراجعة قانون النقد والقرض "تشرف على نهايتها".

وقال الوزير الأول، خلال رده على أسئلة وانشغالات أعضاء مجلس الأمة في إطار مناقشة مخطط عمل الحكومة، إن هذه المراجعة جاءت لتكييف القانون مع الإصلاحات الشاملة التي يعرفها النظام المالي.

ومن بين النقاط التي سيتم إدراجها في هذا القانون، نجد الصيرفة الإسلامية من خلال تشجيع اللجوء إلى اليات بديلة تمثل أدوات مهمة لتعبئة المدخرات وتمويل الاقتصاد. كما يتضمن إصلاح قانون النقد والقرض إدراج مبدأ العهدة بالنسبة لمحافظ بنك الجزائر من أجل ضمان استقلالية البنك المركزي، إعادة الاعتبار لدور أدوات السياسة النقدية في تحقيق الأهداف الاقتصادية الكبرى.

وسيتم أيضا إدراج مبادئ الحوكمة في تسيير البنوك والمؤسسات المالية، والترخيص لمزودي خدمات الدفع للدخول إلى نظام الدفع الوطني كـ "مساهم مستقل" من أجل ترقية الاقتصاد الرقمي.

يضاف إلى ذلك الترخيص للسماسة الممارسين بصفة حرة للدخول في سوق العملة بين البنوك وجعل الانخراط في مركزية الأخطار إجباريا لجميع هيئات الإقراض والقرض المصغر.

المصدر : يومية الخبر 22-09-2021